Info-municipal - Octobre 2021

Chansonnier et projection de film d'horreur à l'extérieur

Parfois, la routine et les repas peuvent devenir infernale et monotone.
Nous n'avons plus d'idées et la famille a besoin de s'aérer l'esprit!

Pourquoi ne pas venir profiter d'une des dernières sorties d'automne à l'extérieur pour venir faire un pique-nique en famille ou entre amis en écoutant un bon chansonnier suivi d'un film d'horreur pour l'Halloween qui approche?

QUAND: Samedi le 23 octobre 2021

HEURE: Chansonniers de 16h30 à 18h00
(Duo de Nadia Waltz et Vincent Druda)
Film d'horreur de 18h15 à 20h00
(La sonorisation de la soirée sera effectuée par Tommy Bilodeau)

OÙ: Parc de l'Église (près du 295 route de l'Église)

▶ Apportez votre pique-nique pour le souper, vos grignotines pour le film, café ou chocolat chaud, vos chaises et doudous et laissez-vous bercer par la musique ou effrayer par le film !

▶ N'oubliez pas qu'il fait froid au mois d'octobre, habillez-vous en conséquence avec la météo.

En cas de pluie ou de mauvaise condition météo l'évènement sera reporté au 24 octobre. Une annonce sera faite sur la page Facebook de la municipalité si la situation se présente.

*****Afin d'assurer la sécurité de tous, la distanciation sociale devra être respectée pour toute la durée de l'événement. Un maximum de 50 personnes sera permis sur les lieux.**

Municipalité de Saint-Claude
295, Route de l'Église
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0
Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479
www.municipalite.st-claude.ca
Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude

Nouvelles municipales

Liste des produits et services

La municipalité travail à mettre à jour la liste des produits et services offerts sur son territoire.

Si vous avez ouvert un commerce ou autres services et que vous désirez être annoncés dans la liste sur le site internet de la municipalité, faites-vous connaître.

Vous pouvez aussi consulter la liste pour valider vos informations: www.municipalite.st-claude.ca

Nous devons savoir:
vos coordonnées, le nom, l'adresse, le téléphone et le service ou les produits offerts.

Appelez-nous pour nous transmettre l'information 819 845-7795 poste 3 ou écrivez-nous au courriel : loisirs@st-claude.ca, il nous fera plaisir de vous ajouter.

Prenez rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière au Clicsante.ca La campagne de vaccination contre la grippe se déroulera du 4 octobre au 19 novembre 2021. Pour information sur la campagne de la grippe, visitez-le santeestrie.qc.ca/grippe

COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE

Comment procéder?

1) Procurez-vous **des sacs de papier** au bureau municipal (295, rue de l'église), au Camping des Baies (368 chemin St-Pierre) (**quantité limitée**) ou dans les magasins appropriés (les sacs de plastique seront refusés) **AVANT le 1er novembre 2021**

2) Apportez-les à l'un des 3 points de dépôt suivants:

RAPPEL DE TAXES

Il est important de noter que les taxes municipales sont dues en totalité depuis maintenant le 30 août dernier. Avis au retardataire de venir acquitter votre solde.

BOTTIN GARDIENNAGE

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 p.3 ou écrivez-nous au loisirs@st-claude.ca pour en faire partie!

BAC BRUN—Voici un rappel de certaines matières acceptées ou non!

Matières acceptées

- ◊ Cendres froides
- ◊ Litière et excréments d'animaux
- ◊ Cheveux, poils, plumes
- ◊ Feuilles mortes
- ◊ Viandes, poissons, coquilles et os

Matières refusées

- ◊ Résidus de construction
- ◊ RDD (résidus domestiques dangereux)
- ◊ Essuie-tout ayant été en contact avec des produits chimiques
- ◊ Aucun sac de plastique
- ◊ Roche, gravier, pierre

CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT DES DÉCHETS 2022

Un contrat pour la cueillette et le transport des déchets est renouvelé pour la prochaine année avec la Régie inter municipale sanitaire des Hameaux soit 17 collectes régulières, et ce aux 3 semaines avec 2 collectes spéciales.

Le coût de la collecte seulement est de 36 246$.

Collecte des ordures aux 3 semaines pour 2022

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2021 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2021.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1

Équipe bénévole des mesures d'urgence

L'équipe des mesures d'urgence est composée de citoyens bénévoles qui sont appelés à collaborer avec la sécurité civile et de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Claude dans les opérations lors de différentes situations d'urgence (incendie, sinistre, etc.) :

L'équipe des mesures d'urgence ont à cœur le bien-être des citoyens. Vous travaillerez au sein d'une équipe de bénévoles dans le but d'analyser les besoins des personnes touchées par un sinistre ou une situation d'urgence.

Elle effectue du bénévolat pour accomplir les actions suivantes, liées à la sécurité civile ou à des situations d'urgence :

√- En collaboration avec les membres de votre équipe et des partenaires communautaires, vous fournirez aux sinistrés un accès à des services essentiels (p. ex., hébergement, nourriture et vêtements) et aiderez les personnes évacuées à s'inscrire.
√- Participer aux interventions dans votre communauté
√- Collaborer avec les différents services en veillant à leur bon fonctionnement
√- Soutenir les citoyens lors de sinistres
√- Coopérer lors d'interventions et de formations

Devenez membre de l'équipe des mesures d'urgence

Vous êtes âgé d'au moins 18 ans et le défi vous intéresse? L'équipe de bénévoles des mesures d'urgence vous attend! Communiquez avec France Lavertu au 819 845-7795 poste 1 ou directrice@st-claude.ca

MARQUAGE DU MOT « RALENTISSEZ » SUR LA CHAUSSÉE

Une rencontre a eu lieu le 31 août dernier avec les représentants de la Sûreté du Québec, François Lemelin, Sergent responsable de poste MRC du Val-St-François et Vincent Morency, agent responsable de la municipalité de Saint-Claude afin de trouver des pistes de solutions ou des outils possibles pour diminuer la vitesse dans le secteur du Lac Boissonneault.

La vitesse est un facteur qui commence par la sensibilisation auprès des usagers de la route

Un marquage de la chaussée « Ralentissez » à des endroits stratégiques a été retenu.
(à l'approche du camping, à l'approche de la Pointe Marchand et l'entrée du chemin Larochelle.)

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité
Saint-Claude

Scrutin du
21 (année) 11 (mois) 07 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

France (Prénom) Lavertu (Nom), président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	———		Hervé PROVENCHER
Conseiller	District no 1		Nicole CARON
Conseiller	District no 2		Etienne HUDON-GAGNON
Conseiller	District no 3		Yves GAGNON
Conseiller	District no 4		Marco SCROSATI
Conseiller	District no 5		Yvon THERRIEN
Conseiller	District no 6		Lucie CODERRE
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			

Signature

Donné à Saint-Claude (Municipalité), le 21 (année) 10 (mois) 04 (jour)

France Lavertu

Président d'élection

Élections municipales

Parce que les services municipaux sont au cœur de notre quotidien,
ALLONS VOTER !

élections Québec

Descente du Camping gratuite aux résidents de Saint-Claude

Le Camping des Baies offre aux résidents de Saint-Claude de sortir leur bateau **GRATUITEMENT** via la descente du Camping pour la saison 2021.

Pour se faire :
- Vous devez vous présenter au camping des Baies au 368 chemin St-Pierre sur les heures d'ouverture – de 9h à 17h ou téléphoner au 819-845-4992
- Présentez une pièce prouvant votre résidence à St-Claude

La descente restera accessible jusqu'au 12 octobre 2021
Entre le 13 et 31 octobre 2021, communiquez avec la municipalité de Saint-Claude si vous désirez sortir votre bateau via le Camping.

Au plaisir de vous y voir!

CAMPING DES BAIES

Pointe Marchand - Attachez votre chien

Le propriétaire ou le gardien d'un chien doit le retenir en tout temps. **Les chiens doivent toujours être maintenus en laisse dans les lieux publics.** Cette laisse doit mesurer 1,85 mètre ou moins. Si le chien pèse 20 kg et plus, il doit aussi porter un licou ou un harnais.
Si vous ne respectez pas ces règles, vous risquez une amende allant de 500 $ à 1 500 $

Le propriétaire ou le gardien d'un animal domestique doit aussi être muni, en tout temps, des instruments qui lui permettent de disposer des selles de l'animal d'une manière hygiénique lorsque l'animal se trouve ailleurs que sur le terrain sur lequel il habite.
Le propriétaire doit enlever immédiatement les selles que celui-ci laisse tant dans un lieu accessible au public que sur un terrain privé d'autrui.

Certain citoyen n'ose plus aller promener leur petit chien, car de gros chien ci promène sans laisse.
Merci de votre compréhension et de votre collaboration à maintenir un endroit sécuritaire et propre pour tous.

LOCATION DU LOCAL 2e étage, dans l'Hôtel de Ville - Déménagement de la cordonnerie

Monsieur Gilles Maurice a présenté une demande au conseil afin de louer un local pour opérer sa cordonnerie – service à la clientèle, dans la localité.

Le local du 2e étage de l'Hôtel de Ville au 295 rte de l'Église sera prêt à vous accueillir par Monsieur Gilles Maurice pour ses occupations d'artisan cordonnier, service à la clientèle et réparation de couture dès le 15 octobre. Pour information : 819-572-8427

Signalement

Un luminaire défectueux, une signalisation manquante, une route brisée, etc. Appelez au bureau municipal pour nous en informer afin que nous puissions y remédier. Votre collaboration aide de façon évidente à diminuer les frais et les ennuis !
Vous êtes nos yeux. Merci !

Veuillez noter que le bureau de poste au 2eme étage de l'Hôtel de Ville, voisin du Docteur Jacot! Virginie, notre maitre de poste, a reçu un bel arrivage de timbres!

Vous pouvez également commander des pièces de monnaie

Vous pouvez contacter celle-ci au **819 845-7795 poste 223.**

Fossés

Il y a des personnes qui croient que nos fossés sont des sites d'enfouissement. Nos employés doivent ramasser des ordures et des branches qui se retrouvent dans nos fossés et qui obstruent la circulation de l'eau causant des dommages à la chaussée. Nous demandons votre collaboration afin de rapporter une telle situation. Prenez note le numéro d'immatriculation du véhicule de la personne qui jette ses vidanges sur notre territoire et avisez la Sûreté du Québec.

POUR RÉCUPÉRER MES PILES, C'EST À L'HÔTEL DE VILLE !

Vous n'avez plus aucune raison de jeter vos piles et téléphones cellulaires à la poubelle. En effet, toutes les municipalités de la MRC ont au moins un endroit où vous pouvez vous en débarrasser gratuitement :

À VOTRE HÔTEL DE VILLE ou à votre bureau de poste de Saint-Claude!

RECUPERATION DE PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture. On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.

ÉCOCENTRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

L'Écocentre est ouvert jusqu'au 30 novembre prochain pour récupérer différents matériaux: meubles, matériaux de construction, matériel informatique, plastiques agricoles.
Pour informations: 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 21

Défendus

AUCUNE télévision ou autres électroménagers ne sont pas acceptés au garage municipal ou sur le bord de la route, vous devez aller à l'écocentre !
Merci de votre collaboration !

ENTRETIEN ET DÉNEIGEMENT POINTE MARCHAND

Le conseil municipal désire que les sentiers de la Pointe Marchand soient dégagés pour la saison hivernale.
Monsieur Renald Lahaie continue de débroussailler et d'entretenir la Pointe Marchand avec ses équipements et d'effectuer le déneigement de l'abribus sur le chemin St-Pierre pour la saison hivernale.

RESPONSABLE DE LA PATINOIRE

Le responsable de la patinoire, Monsieur Jérémy Durand désire reprendre le mandat de fabrication et entretien de la glace à la patinoire pour la prochaine saison hivernale.
Monsieur Scott Maurice s'est aussi offert pour accomplir cette tâche.

Les deux personnes seront en charge de la patinoire.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2022-2027

La Coopérative de travail Niska, Madame Isabelle **Mercieca, c**onseillère en développement, a été mandaté à l'élaboration du plan de développement de la municipalité de Saint-Claude.

Les 3 orientations du plan de développement sont :

- **DÉVELOPPEMENT SOCIAL : attirer et retenir des jeunes, des familles et des aînés**
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : soutenir et développer l'entrepreneuriat**
- **PROTÉGER, PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS ET LE LAC BOISSONNEAULT**

La vision de l'avenir de la municipalité

Saint-Claude, c'est la tranquillité et les grands espaces, en respect du territoire et des milieux naturels, le lac Boissonneault.
Les familles y vivent en harmonie, dans une communauté dynamique et chaleureuse.

Les recommandations du comité de pilotage

- Mettre en place un comité de suivi de la mise en œuvre du plan de développement
- Mettre en place des mécanismes de communication vers la population

ÉTUDE SUR LES POISSONS DU LAC BOISSONNEAULT 2E PARTIE

Nous souhaitons vous informer que le dernier volet de l'étude sur les poissons du lac Boissonneault se déroulera soit au cours de la semaine du 4 ou du 11 octobre prochain selon la température de l'eau de surface. Les travaux devraient normalement se dérouler sur 2 jours.
Pour plus d'informations, voir le Communiqué du ministère des Forêts, de la faune et des parcs (MFFP) sur le site internet de la municipalité à la page d'accueil.

Nouvelles

ORGANISME SANS BUT LUCRATIF
Windsor : 83, rue Saint-Georges
Valcourt : 833, rue Saint-Joseph

GRANDE VENTE AUTOMNALE EN OCTOBRE CHEZ ACTION SPORT VÉLO DE WINDSOR ET DE VALCOURT!

Venez faire vos provisions pour la saison hivernale et estivale! **Action Sport Vélo** vous invite à sa grande vente automnale le vendredi 15 octobre prochain. Rabais sur tous les vélos et les articles de sports usagés tels que sacs et bâtons de golf, bâtons de hockey, skis de fond, raquettes de tennis, patins à roues alignées, casques divers, gants de balle molle, équipements de hockey, souliers de soccer, trottinettes, patins à glace, équipements de hockey, skis alpins, bottes de ski alpin, etc.

15 OCTOBRE = 15 % DE RABAIS

VOS DONS SONT ACCEPTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!
Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit dans nos deux boutiques (Valcourt et Windsor). Service courtois, chaleureux et professionnel!

Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

ATTENTION À LA VENTE PAR SOLLICITATION

Par téléphone ou à domicile

Y a-t-il de la vente par sollicitation dans votre secteur? Si oui, avisez l'ACEF Estrie dès que possible au 819 563-8144.

En nous informant rapidement, vous pouvez aider des gens à refuser de signer un contrat de vente sous pression. Vous pouvez aussi aider ceux qui ont signé d'annuler le contrat dans les 10 jours. Exemples de vente par sollicitation : thermopompes, décontamination, isolation du toit, etc.

Si on vous sollicite

Refusez un rendez-vous
Avisez l'ACEF au 819 563-8144 ou à info@acefestrie.ca
Ne signez rien le jour même
Refusez de signer sous pression

Si vous avez déjà signé

Vous disposez de 10 jours pour annuler un contrat de vente itinérante sans motif à partir de la date de la signature, et ce même si le produit a été livré ou si le service a été rendu. Il suffit d'envoyer le formulaire de résolution (fourni avec le contrat) par courrier recommandé. Après le délai de 10 jours, c'est plus compliqué, mais il y a parfois quelque chose à faire. Pour plus d'informations, contactez l'ACEF Estrie à info@acefestrie.ca ou 819-563-8144.

La saison 2021-2022 est à nos portes

Le club fêtera ses 15 ans pendant la saison prochaine. Le conseil réfléchit à différentes activités afin de souligner cet événement.
Il est déjà temps de penser à acheter votre carte de membre. Cette année le prix de prévente est de 307$ et est disponible du 16 octobre au 7 novembre. Le numéro du Club Quad de la MRC du Val St-François est le 05-042.
Le 29 août dernier avait lieu l'assemblée générale du club. Le comité administratif tient à remercier tous les membres présents.
Voici donc la composition de celui-ci pour la prochaine année: M. Michel Bourassa a été élu au poste de Président, M. Patrice Lamontagne au poste de directeur secteur Ouest (Valcourt, Richmond, Racine, Bethanie), M. Jean-François Tardif au poste de directeur secteur Centre (St-Denis de Brompton, Saint-François). Ainsi que Nathalie Paquette au poste de secrétaire.
Les postes qui n'étaient pas en élection cette année sont occupés par Mme Janie Roarke au poste de vice-présidente et directrice des activités, Mme Rachel Bergeron au poste de trésorière, M. Sylvain Roy au poste de directeur des Agents de surveillance, M. Joël Paquette au poste de directeur secteur Est (Windsor, st-Georges Windsor, St-Claude) et M. Éric Lambert au poste de directeur secteur Durham.

Sécurité civile - Trousse d'urgence pour l'auto

Bien que l'hiver semble encore loin de notre quotidien, nous connaîtrons dans les prochaines semaines des baisses de températures considérables et devrons nous faire à l'idée que bientôt, nous seront encore sous la neige! Afin de bien se préparer à la saison froide, nous vous recommandons de vous procurer certains items, à laisser dans la voiture, qui vous seront utiles en cas de panne ou d'accident.
Il n'est pas obligatoire de se procurer une trousse très dispendieuse, mais ayez avec vous ces items afin d'être en sécurité jusqu'à l'arrivée des secours si le pire venait qu'à arriver!

- Pelle, grattoir et balai à neige;
- Sable ou sel de déglaçage;
- Bandes de traction et câbles de survoltage;
- Lampe de poche et piles de rechange ou lampe de poche à manivelle;
- Trousse de premiers soins et ciseaux pour couper les ceintures;
- Fusées éclairantes ou lanternes d'avertissement;
- Bouteille d'eau et nourriture non périssable;
- Allumettes et bougies;
- Couverture, bottes et vêtements chauds;
- Cartes routières;
- Cellulaire avec dispositif de recharge (ou pièces de monnaie si vous n'avez pas de cellulaire)
- Constat à l'amiable

LA SÉCURITÉ CIVILE
POUR TOUS ET EN TOUT TEMPS

Nouvelles Service Incendie

Opération Halloween 2021

Encore une fois, les pompiers de votre brigade incendie s'impliquent pour la **fête de l'Halloween à Saint-Claude**.
Cette année, la distribution des friandises aura lieu **le dimanche 31 octobre dès 15h**
Vos pompiers attendront les enfants dans le stationnement au 295 route de l'Église.

***

N'oubliez pas que la sécurité en cette soirée festive est l'affaire de tous.
Les enfants doivent être bien visibles pour les automobilistes et porter une lampe de poche ou un objet réfléchissant.
Merci à tous pour votre collaboration !

CONSEILS—PRÉVENTION DES INCENDIES

Les appareils de chauffage électrique

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage. Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les quelques consignes suivantes :

- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet, comme du papier journal, et éloignez tout ce qui pourrait s'y retrouver accidentellement.
- Ne pas utiliser de chaufferette électrique dans un espace humide ou dans un endroit où l'appareil pourrait recevoir de l'eau, comme dans la salle de bain.
- Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
  * d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
  * d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.

RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Avis à tous les **résidents âgés de plus de 21 ans** intéressés à joindre la brigade des pompiers de Saint-Claude! Vous n'avez qu'à présenter une demande écrite auprès du directeur incendie, Jean Labrecque, en y spécifiant vos cordonnées ainsi que vos motivations à faire partie de la brigade des pompiers de Saint-Claude. Vous devez être prêt à suivre de la formation concernant l'incendie et formation de permis de conduire pour obtenir la classe de conduite 4A (véhicule d'urgence) Pour plus d'informations : 819-845-7795 poste 5

LOISIRS

Concours de citrouilles décorées de la municipalité de Saint-Claude

Vous êtes invités à y participer!

Orange, verte, rayée, picotée, petite, grosse, allongée, aplatie... Amusez-vous à découvrir l'étonnante famille des Cucurbitacées! Transformez votre citrouille au gré de votre imagination et courez la chance de gagner un prix!

Pour ce faire vous devez :

▶ Décorez une citrouille selon la thématique de votre choix

▶ Chaque famille ou groupe participant doivent présenter **une seule citrouille par adresse.**

▶ Faites nous parvenir une photo ainsi que le nom que vous lui attribué à l'adresse courriel : loisirs@st-claude.ca avec votre nom complet, votre adresse et votre numéro de téléphone **avant le 02 novembre** (réservé aux résidents de Saint-Claude)

3 prix de participations seront tirés parmi tout les photos reçues.

Cartes cadeaux:

√- Chocolat Favoris

√- Tim Hortons

√- Cinéma

Nous avons bien hâte de voir vos créations !

Participez en grand nombre !

En vous souhaitant une merveilleuse automne !